CAS PRATIQUE N°2

Vous travaillez dans un Conseil Départemental d'Île-de-France depuis maintenant 5 ans et vous êtes employé à 90 % dans cette structure pour assurer l'animation des 3 sites Natura 2000 du département.
Vous avez déposé auprès de la DRIEE une demande de subvention pour l'animation de ces sites en tout début d'année.
Le plan de financement proposé a été accepté et le montant de la subvention accordé est de 64 250,00 € HT.
Les financeurs pour l'animation de ces sites sont l'État à hauteur de 30 %, le Conseil Départemental à hauteur de 20 % et l'Union européenne. Le Conseil Départemental prend à sa charge la TVA.
Votre demande de subvention comporte les éléments suivants :

1. Prestations de service et frais de sous-traitance
    1. Actualisation du DOCOB : Le montant accordé est de 12 500,00 € HT et une TVA à 2 500,00 €. Pour cela vous avez passé un marché à procédure adaptée (MAPA) de type accord cadre à bons de commande comportant une tranche ferme et 2 tranches optionnelles. La durée de ce marché est de 3 ans. Au moment du dépôt du dossier, le marché était en cours de consultation. Les pièces que vous avez jointes à votre demande de subvention sont les suivantes :
        1. l'avis d'appel à concurrence
        2. le règlement de consultation
        3. l'acte d'engagement
        4. le CCTP et CCAP
        5. l'analyse du besoin
        6. le cerfa « contrôle du respect des règles de la commande publique pour une demande de subvention d'un projet relevant du PDR Île-de-France, rempli et signé

2. Dépenses de rémunération
    1. Animation des sites : le montant accordé est de 45 000,00 €.
       Les pièces qui ont été jointes sont les suivantes :
        1. Le tableau rempli et signé des dépenses prévisionnelles de rémunération

Situation de l'agent : Temps plein Temps partiel
(rayer la mention inutile) 1607 1446,3 90,00 %

salaire brut annuel	charges patronales annuelles	coût salarial *(salaire brut annuel + charges patronales annuelles)*	heures annuelles	coûts horaire *(coût salarial/heures annuelles)*	heures consacrées à l'opération	dépenses prévisionnelles *(coûts horaire X heures consacrées à l'opération)*
35 000,00 €	10 000,00 €	45 000,00 €	1446,3	31,11 €	1446,3	45 000,00 €

Signature de l'agent

XXX

Signature du responsable hiérarchique

XXX

        2. La feuille de salaire de décembre de l'année N-1

3. Les coûts indirects : le montant accordé est de 6 750,00 €

Exercice :
– établir le plan de financement accordé
– liste des documents à joindre pour la demande de paiement